

COLLECTE DE GROS REBUTS

Les encombrants collectés sont enfouis.
Selon leur état, pensez à les **donner**,
à les **vendre** en ligne ou
à les déposer dans un **écocentre**!



Les gros rebuts doivent
être **placés de façon
ordonnée, en bordure
de rue avant 7 h** le
matin de la collecte.

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières,
canapés, lits, bureaux, laveuses,
sécheuses, toilettes, éviers, jouets
et équipements sportifs
volumineux, tapis attachés, etc.

Les amoncellements de
petits déchets
ne seront pas ramassés.

Résidus refusés:

Résidus domestiques
dangereux, pneus, pierres,
résidus agricoles, matériaux de
construction, pièces de
véhicules, appareils de
réfrigération, amas de petits
rebut, béton, boîtes de carton,
appareils électroniques.



Pour connaître les dates de collectes,
consultez votre calendrier des collectes.
www.riam.quebec ou 450 774-2350